



**Dans la guerre que le Ministre des Sports et de l'Education physique livre à la Fecafoot pour prendre le contrôle des Équipes nationales et des budgets subséquents, Narcisse MOUELLE KOMBI, soutenu par ses relais à la présidence de la République, a fait parvenir au chef de l'Etat des propositions de nomination dans lesquelles il maintient ses « hommes » en reléguant les salariés de la fédération en position d'adjoint.**

Cette dernière tentative de passer en force est inacceptable pour l'exécutif fédéral parce qu'elle viole les lois et règlement en vigueur. Elle consacre aussi le retour de personnels en délicatesse avec l'éthique et dont les dossiers disciplinaires sont pendants devant les juridictions internes de la fecafoot et même devant la justice judiciaire. Ainsi de Monsieur Benjamin Banlock, selon certaines indiscretions, qui, après avoir été pris en flagrant délit de surfacturation et de trafic de billetterie, démissionna de son poste avant la fin de sa mise à pied, anticipant ainsi son licenciement pour faute lourde.

Idem pour le médecin, Pr. Ngatchou Djomo William qui fut lui aussi coupable d'une grave faute déontologique justifiant son remplacement.

Ces manœuvres de coulisses dont la présidence de la République est devenue le théâtre sont une forfaiture honteuse pour notre pays. Un membre d'un gouvernement dont on sait à quel point il a échoué dans la mise en œuvre du programme du chef de l'Etat essaie ainsi de violer

allègrement les lois de la République tout en piétinant la démocratie associative. Il veut imposer ses « amis » au sein d'une fédération sportive bénéficiant d'une délégation de service public. L'Equipe nationale appartient à l'Etat disent-ils. Certes, mais c'est ainsi dans tous les pays de ce bas monde. Est-ce que, pour autant, dans les autres pays, le football dépérit à cause d'interminables intrigues de cour et de conflits de compétence dues à l'immixtion des politiques dans les affaires internes aux fédérations ?

Quelle image ce spectacle sonne-t-il de notre pays ? Sans doute que le Cameroun n'est définitivement pas un État de droit. Et que ses dirigeants assument crânement cette dérive.

Mais attention, le football mondial est dirigé par la Fifa, une instance supranationale, qui refuse les immixtions politiques dans la gouvernance fédérale. Le Cameroun ne fera pas exception. Si le Cameroun est suspendu, on sait où il a trébuché

### **Compte rendu des rencontres au premier ministre :**

Suite aux deux réunions auxquelles la Fédération Camerounaise de Football a été conviée aux dates de Mardi 30 Avril et Jeudi 02 Mai dans les services du Premier Ministre, sous la conduite de Monsieur le Ministre, Secrétaire Général des Services du Premier Ministre. Il est important de communiquer sur les différentes évolutions constatées, à la suite des échanges et des indiscrétions perçus des propos du Ministre des Sports et de l'Éducation Physique.

En réalité, au-delà de toute considération, il s'avère que le Ministre des Sports et de l'Éducation Physique, persiste dans le maintien des personnes qu'il avait déjà proposé, raison du courrier n° 71/CF/SG/PR du 02 Avril 2024 de Monsieur le Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République. Cet acte viole toutes les dispositions prescrites par le décret Présidentiel N°2014/384 du 26 Septembre 2014.

Au vu des informations en notre possession, le MINSEP a informé certains membres du staff nommé par ses soins d'un entretien de 2 heures qu'il aurait eu avec Monsieur Le Ministre Directeur du Cabinet Civil. Ce dernier aurait suggéré au MINSEP de rédiger une note à la "Très Haute Attention du Chef de l'État" dans laquelle il mettrait en garde Monsieur Le Président de la République des risques de poursuites judiciaires à l'encontre de l'État que pourrait engendrer la non confirmation du staff proposé par le Ministère des Sports en faveur de la liste de l'encadrement proposée par la FECAFOOT.

De même que lors de ces échanges, Monsieur Le Ministre DCC, aurait informé le MINSEP d'une "note à charge" que le Président de la FECAFOOT aurait fait à l'encontre de ce dernier. Le MINSEP aurait affirmé avoir transmis cette information au Ministre SGPM afin qu'il en tienne compte dans les rencontres avec la FECAFOOT.

En effet les propositions de la FECAFOOT tiennent compte du maintien au poste d'entraîneur sélectionneur, de Monsieur Marc Brys et ses assistants malgré le fait que le choix de ce dernier a été fait hors du cadre prescrit par les dispositions en la matière.

La FECAFOOT dans le même esprit de considération et de transparence a mis à la disposition de la tutelle son projet de réaménagement du staff administratif et technique comme l'autorise

le décret sus-cité.

D'où viendrait le risque de poursuites judiciaires alors que le MINSEP n'a pas qualité pour contracter le staff administratif des sélections nationales.

Il revient avec insistance que le MINSEP persisterait dans la tendance de maintenir le staff frauduleusement recruté. Et souhaiterait accoler à ce dernier le staff en projet de nomination par la FECAFOOT.

Outre la volonté pernicieuse de maintenir l'état de crise au sein de la désignation de l'encadrement des lions indomptable, il est juste de dénoncer cette nouvelle violation du décret présidentiel mais aussi l'intention certaine de ne pas trouver une solution apaisée alors que notre sélection nationale doit faire face à des échéances imminentes.

A titre indicatif, la constitution du staff tel que souhaiterait le faire le MINSEP verrait le staff administratif et technique des lions prendre un effectif jamais vu auparavant.

Enfin, rappelons l'exposition de toutes ces manœuvres de la tutelle face aux sanctions de la FIFA, du fait d'une ingérence avérée de l'état, dans la gestion technique des sélections nationales de football.

Vous verrez que au vu de tout ce qui est exposé ci-dessus, la FECAFOOT ne saurait s'associer à de tels actes qui visiblement cachent des intérêts pecuniers personnels et à tromper la plus Haute Autorité du Pays.

---